

Point 50 : Politique foncière – Retrait de Nantes Métropole de l'Agence Foncière de Loire- Atlantique - Approbation

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

La délibération qui nous est proposée nous amène finalement à un débat de fond sur la maîtrise du foncier dans notre département et ce qu'il implique sur l'aménagement de nos territoires, sur nos politiques d'urbanisme et la fiscalité locale.

Nous avons adhéré à l'AFLA en 2012 parce qu'elle est un outil pertinent dans l'acquisition de foncier, dans l'aide technique aux collectivités, dans le domaine des politiques de l'Habitat, dans la lutte contre l'étalement urbain ou la dynamisation des centre villes et des centre-bourgs.

Nous pensons et sommes convaincus que l'AFLA est un des leviers de l'alliance des territoires que nous appelons de nos vœux. Pour autant ce début de mandat complexe pour bon nombre de nos concitoyens, la situation sanitaire, économique et sociale nous impose un dialogue soutenu quant à l'évolution de la fiscalité entre l'ensemble des acteurs du territoire, particuliers comme professionnels.

Beaucoup d'entreprises et de foyers sont en difficulté, notre métropole engage des sommes importantes en termes d'aides afin de répondre aux urgences sociales et économiques. Sans remettre en cause la pertinence d'une taxe spéciale d'équipement, si nous décidions de l'appliquer immédiatement le message politique envoyé serait mal compris voir perçu comme une superposition de politiques publiques contradictoires.

Par ailleurs faire Métropole c'est aussi respecter les cadres de discussion et de débat de celle-ci, alors que nous travaillons en ce moment même nos arbitrages financiers, notre pacte financier comme notre gouvernance dans le cadre de débats avec tous les élus et notamment nos Maires. La mise en œuvre immédiate de ce nouveau levier fiscal paraîtrait donc contradictoire avec le temps de l'échange que nous avons collectivement acté en ce début de mandat et qui n'est pas terminé à l'heure où nous parlons.

Dans ce cadre, nous voterons pour cette délibération estimant que les conditions du dialogue nécessaire à l'instauration cette nouvelle taxe n'ont pas été réunies. Pour conclure, ce retrait momentané doit pour nous être le commencement d'une nouvelle relation avec l'AFLA et la Métropole et ne devra en aucun cas nous empêcher de soutenir la structure dans l'intervalle. A terme nous répétons ici que nous souhaitons nous voir réintégrer le plus rapidement cet outil et donc son conseil d'administration, une fois stabilisé un positionnement collectif et partagé sur la TSE.

Je vous remercie de votre attention.